Grandir, Vivre, Réussir !

ANNE-MARIE JAVOUHEY groupe scolaire

Règlement financier « Collège »

Brest le 30 juin 2026

Comptable : Mme LE GALL
Téléphone : 02 98 45 17 70

La majorité des familles règle les factures en dix mensualités. Ce mode de règlement permet un étalement des dépenses et facilite la gestion administrative pour l'établissement.

Situation 1

Vous êtes **nouveau parent** dans l'établissement et vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique. Merci de compléter et signer le mandat de prélèvement ci-joint et de le retourner accompagné d'un RIB **AVANT le lundi 17 août 2026 au service comptabilité**, à l'attention de Madame LE GALL.

Situation 2

Vous avez déjà des enfants présents dans le groupe scolaire et vous aviez choisi le prélèvement automatique les années précédentes. Sans autre formalité de votre part, il sera reconduit à partir du 10 septembre 2026.
Vous n'avez donc pas à remplir le mandat de prélèvement.

Situation 3

Pour les parents ne souhaitant pas de prélèvement automatique

Un chèque d'acompte de 71€ doit être joint à la fiche « Règlement financier ». Il sera déduit du montant annuel.

⇨ *Le règlement financier est à nous retourner dans les trois situations.*

Vos enfants présents dans le groupe scolaire Javouhey Rive Droite ET/OU futurs élèves pour la rentrée 2026-2027 :

NOM	Prénom	Établissement	Classe

Mensualités

Un tarif de solidarité permet aux familles qui le souhaitent d'apporter une aide supplémentaire tout en faisant preuve d'une solidarité à l'égard des familles à revenus modestes.

Merci d'indiquer votre choix en cochant la case correspondante :

Collège	Tarif boursier(1)	Tarif de base ☐	Tarif de solidarité ☐
Montant en euros pour l'année	690€	710€	760€

(1) Le tarif de base prévaut jusqu'à réception de la notification d'attribution des bourses

Rappel

⇒ Une réduction de 50% de la contribution des familles est accordée à partir du troisième enfant scolarisé dans le groupe scolaire Javouhey Rive-Droite.

Date : **Signature :**

François BOULIC
Directeur du groupe scolaire Javouhey Rive-Droite

2 et 4 rue du Rempart - CS 63816
29238 BREST CEDEX 2
accueil@groupeamj.net
Tél. 02 98 45 17 70 - Fax. 02 98 05 28 11

javouhey-brest.fr

enseignement catholique 29 Finistère

Grandir, Vivre, Réussir !

ANNE-MARIE JAVOUHEY groupe scolaire

MANDAT de Prélèvement SEPA

Document à remplir pour une première demande ou un changement d'IBAN

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OGEC JAVOUHEY RIVE-DROITE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'OGEC JAVOUHEY RIVE-DROITE sis à BREST CEDEX 2.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (IBAN)

Cadre réservé à la comptabilité	
Code famille	**Code FA**.....
Numéro de mandat	**Code RUM**.....

➢ Vos coordonnées

NOM,prénom .....

Adresse.....

Code postal..... Ville .....

➢ Vos enfants présents dans le groupe scolaire Javouhey

NOM	Prénom	Établissement	Classe

➢ Votre banque

Coordonnées de votre compte

- Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN

F R ☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

- Code international d'identification de votre banque – BIC

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Nom et adresse de votre banque

➢ Votre Créancier

OGEC JAVOUHEY RIVE-DROITE – 2 et 4 rue du Rempart – 29238 BREST CEDEX 2
Identifiant ICS - FR68ZZZ281735

➢ Le type de paiement

☑ Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel

Date : **Signature :**

N.B. : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pourrez obtenir auprès de votre banque